



2 rue des conches 03100 Montluçon

04 70 28 55 89 – 06 12 15 24 36

www.sudeducation03.org

allier@sudeducation.org

Connaître nos droits pour défendre nos conditions de travail

Formation syndicale ouvrant droit à congé

Depuis plusieurs années, le service public d'éducation a été savamment démantelé et nos conditions de travail se sont dégradées. Dans le même temps, nous constatons que l'Education nationale ne remplit pas ses obligations d'employeurs.

Registres de santé et sécurité au travail ou de danger grave et imminent, CHSCT, visite médicale de prévention, etc. : ces termes sont encore trop inconnus de la majorité des collègues. De plus l'utilisation de ses outils est parfois dévoyée.

Alors, pour y voir plus clair, SUD éducation propose aux personnels de l'Éducation nationale de l'Allier de participer à une formation syndicale dans le cadre de sa campagne conditions de travail.

Prochaine formation :

le mardi 30 janvier 2018, de 9h à 16h30

au collège de Montmarault.

Pour des raisons d'organisation, inscrivez vous en écrivant à allier@sudeducation.org

Pour bénéficier d'un congé, il faut effectuer la demande à son supérieur un mois avant le stage. Voir le modèle au dos.



2 rue des conches 03100 Montluçon

04 70 28 55 89 – 06 12 15 24 36

www.sudeducation03.org

allier@sudeducation.org

Connaître nos droits pour défendre nos conditions de travail

Formation syndicale ouvrant droit à congé

Depuis plusieurs années, le service public d'éducation a été savamment démantelé et nos conditions de travail se sont dégradées. Dans le même temps, nous constatons que l'Education nationale ne remplit pas ses obligations d'employeurs.

Registres de santé et sécurité au travail ou de danger grave et imminent, CHSCT, visite médicale de prévention, etc. : ces termes sont encore trop inconnus de la majorité des collègues. De plus l'utilisation de ses outils est parfois dévoyée.

Alors, pour y voir plus clair, SUD éducation propose aux personnels de l'Éducation nationale de l'Allier de participer à une formation syndicale dans le cadre de sa campagne conditions de travail.

Prochaine formation :

le mardi 30 janvier 2018, de 9h à 16h30

au collège de Montmarault.

Pour des raisons d'organisation, inscrivez vous en écrivant à allier@sudeducation.org

Pour bénéficier d'un congé, il faut effectuer la demande à son supérieur un mois avant le stage. Voir le modèle au dos.

Comment participer ?

En adressant une demande écrite au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou au Directeur académique dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage.

« Lieu », le

Mme le recteur
s/c du chef d'établissement/

Ou M. le Directeur académique
s/c de L'inspecteur de l'Education nationale

Madame le Recteur / M.le Directeur académique

Je soussigné, Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour , en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « Droits et conditions de travail », qui se déroulera le 30 janvier 2018, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).}

Signature

Comment participer ?

En adressant une demande écrite au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou au Directeur académique dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage.

« Lieu », le

Mme le recteur
s/c du chef d'établissement/

Ou M. le Directeur académique
s/c de L'inspecteur de l'Education nationale

Madame le Recteur / M.le Directeur académique

Je soussigné, Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour , en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « Droits et conditions de travail », qui se déroulera le 30 janvier 2018, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).}

Signature